

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 66/48/SPCG affectant au Ministère des Affaires intérieures de la Côte Française des Somalis un terrain, sis à Djibouti, lieudit Boulaos, lots n°8 11 et 12 du lotissement de l'Abattoir.

n° 66/48/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 avril 1966

Numéro JO  
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro  
1 juin 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Il est affecté au Ministère des Affaires intérieures de la Côte Française des Somalis pour les besoins du Cercle de Djibouti, un terrain, d'une superficie de 5.000 mètres carrés environ, sis à Djibouti, lieudit Boulaos, lots n° 11 et 12 du lotissement de l'Abattoir, ledit terrain tel au surplus qu'il est figuré au plan annexé au présent arrêté.